



AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF

Veillez prendre note que à la suite d'un bris d'aqueduc survenue **le 29 décembre 2021**. L'ensemble des citoyens doivent appliquer cette mesure temporaire.

N'utilisez pas l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir à gros bouillon au moins une minute

Afin de protéger les citoyens contre une potentielle contamination, un avis d'ébullition préventif est distribué. **Cet avis sera levé à la réception des résultats d'analyses montrant l'absence de contaminants dans l'eau.**

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE

Vous devez utiliser de l'eau préalablement bouillie pendant deux minutes ou de l'eau embouteillée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages, incluant l'eau destinée aux animaux domestiques;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébé;
- Laver et préparer les aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui n'ont pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, dessert, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

VOUS POUVEZ UTILISER L'EAU DU ROBINET POUR :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude. Bien l'assécher;
- Laver les vêtements et prendre une douche ou un bain.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter au : 819-627-3273 poste 104

Lise Leblanc
Opératrice de l'usine de traitement des eaux